(original sous forme électronique)

0	Réservé à l'office récepteur		
0-1	Demande internationale n°	PCT/FR2020/052237	
0-2	Date du dépôt international	01 décembre 2020 (01.12.2020)	
0-3	Nom de l'office récepteur et "Demande internationale PCT"	RO/FR	
0-4	Formulaire PCT/RO/101 - Requête PCT		
0-4-1	Préparée avec	PCT Online Filing Version 3.51.000.268e MT/FOP 20141031/0.20.5.24	
0-5	Pétition Le soussigné requiert que la présente de matière de brevets	mande internationale soit traitée conformément au Traité de coopération en	
0-6	Office récepteur (choisi par le déposant)	Institut national de la propriété industrielle (France) (RO/FR)	
0-7	Référence du dossier du déposant ou du mandataire	33814 WO/JB	
I	Titre de l'invention	DISPOSITIF D'ASSEMBLAGE AMOVIBLE ENTRE DEUX PIÈCES	
II	Déposant		
II-1	Cette personne est :	Déposant seulement	
II-2	Déposant pour :	Tous les Etats désignés	
II- 4	Nom :	INNOV SHOES	
II-5	Adresse :	75 Avenue Oehmichen 25460 ÉTUPES France	
II-6	Nationalité (nom de l'État) :	FR	
II-7	Domicile (nom de l'État) :	FR	
-1 -1-1	Déposant et/ou inventeur Cette personne est :	Inventeur seulement	
III-1-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés	
III-1- 4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	ABDI ABDILLAHI, Kadra	
III-1-5	Adresse :	30 rue Jean ROSTAND 91300 MASSY France	
III-2	Déposant et/ou inventeur		
III-2-1	Cette personne est :	Inventeur seulement	
III-2-3	Inventeur pour :	Tous les Etats désignés	
III-2- 4	Nom (NOM DE FAMILLE, prénom) :	GANNAT, Erwan	
III-2-5	Adresse :	30 rue Jean ROSTAND 91300 MASSY France	

(original sous forme électronique)

IV-1	Mandataire ou représentant commun; ou adresse pour la correspondance		
	La personne nommée ci-dessous est/a été désignée pour agir au nom du ou des déposants auprès des autorités internationales compétentes, comme	Mandataire	
IV-1-1	Nom:	IPSIDE	
IV-1-2	Adresse:	29, rue de Lisbonne 75008 Paris France	
IV-1-3	n° de téléphone :	(0) 1 80 40 08 02	
IV-1-5	Courrier électronique :	paris-brevets@ipside.com	
IV-1-5(a)	Autorisation de recourir au courrier électronique L'office récepteur, l'administration chargée de la recherche internationale, le Bureau international et l'administration chargée de l'examen préliminaire international sont autorisés à utiliser cette adresse électronique, si l'office ou l'administration le souhaite, pour envoyer les notifications établies en relation avec la présente demande internationale :	exclusivement sous forme électronique (aucune notification sur papier ne sera envoyée)	
\overline{v}	DÉSIGNATIONS		
V-1	Le dépôt de la présente requête vaut, selon la règle 4.9.a), désignation de tous les États contractants liés par le PCT à la date du dépôt international, aux fins de la délivrance de tout titre de protection disponible et, le cas échéant, aux fins de la délivrance à la fois de brevets régionaux et nationaux.		
VI-1	Revendication de priorité d'une demande nationale antérieure		
VI-1-1	Date de dépôt	10 décembre 2019 (10.12.2019)	
VI-1-2	Numéro	1914041	
VI-1-3	Pays ou membre de l'OMC	FR	
VI-2	Demande de document de priorité		
	L'office récepteur est prié de préparer et de transmettre au Bureau international une copie certifiée conforme de la ou des demandes antérieures mentionnées ci-dessus sous la/les rubriques :	VI-I	
VI-3	Incorporation par renvoi :		
	lorsqu'un élément de la demande internationale visé à l'article 11.1)iii) d) ou e) ou une partie de la description, des l'articles ou des dessins visée à la règle 20.5.a), ou un élément ou une partie de la description, des revendications ou dessins visés à la règle 20.5bis.a), n'est pas contenu ailleurs dans cette demande internationale mais est intégralen contenu dans une demande antérieure dont la priorité est revendiquée à la date à laquelle un ou plusieurs des élém visés à l'article 11.1)iii) ont été initialement reçus par l'office récepteur, cet élément ou cette partie est, sous réserve confirmation selon la règle 20.6, incorporé par renvoi dans cette demande internationale aux fins de la règle 20.6.		
VII-1	Administration chargée de la recherche internationale choisie	Office européen des brevets (OEB) (ISA/EP)	

(original sous forme électronique)

VII-2	Demande d'utilisation des résultats d'une recherche antérieure; référence à cette recherche		
VII-2-1	Date de dépôt	10 décembre 2019 (10	.12.2019)
VII-2-2	Numéro de dépôt	1914041	
VII-2-3	Pays (ou office régional)	FR	
VII-2-6	Le déposant demande à l'office récepteur qu'il établisse et transmette à l'administration chargée de la recherche internationale une copie des résultats de la recherche antérieure (règle 12bis.1.b) et d)).		
VIII	Déclarations	Nombre de déclarations	
VIII-1	Déclaration relative à l'identité de l'inventeur	_	
VIII-2	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt interna- tional, de demander et d'obtenir un brevet	-	
VIII-3	Déclaration relative au droit du déposant, à la date du dépôt interna- tional, de revendiquer la priorité de la demande antérieure	_	
VIII-4	Déclaration relative à la qualité d'inventeur (seulement aux fins de la désignation des États-Unis d'Amérique)	_	
VIII-5	Déclaration relative à des divulgations non opposables ou à des exceptions au défaut de nouveauté	-	
IX	Bordereau	Nombre de feuilles	Fichier(s) électronique(s) joint(s)
IX-1	Requête (y compris les feuilles pour déclaration)	4	✓
IX-2	Description	19	✓
IX-3	Revendications	4	✓
IX-4	Abrégé	1	✓
IX-5	Dessins	13	✓
IX-6a	Partie de la description réservée au listage des séquences (qui servira également aux fins de la recherche internationale)	-	_
IX-7	TOTAL	41	
	Eléments joints	Document(s) papier joint(s)	Fichier(s) électronique(s) joint(s)
IX-8	Feuille de calcul des taxes	_	✓
IX-20	Figure des dessins qui doit accompagner l'abrégé	3	
IX-21	Langue de dépôt de la demande internationale	français	

(original sous forme électronique)

X-1	Signature du déposant, du mandataire ou du représentant commun	(PKCS7 Signature Digital)
X-1-1	Nom :	IPSIDE
X-1-2	Nom du signataire	Adrien Bétrancourt 66669
X-1-3	Qualité (si cela n'apparaît pas clairement à la lecture de la requête)	(Mandataire)

RÉSERVÉ À L'OFFICE RÉCEPTEUR

10-1	Date effective de réception des pièces supposées constituer la demande internationale	01 décembre 2020 (01.12.2020)
10-2	Dessins :	
10-2-1	Reçus	
10-2-2	Non reçus	
10-3	Date effective de réception, rectifiée en raison de la réception ultérieure, mais dans les délais, de documents ou de dessins complétant ce qui est supposé constituer la demande internationale:	
10-4	Date de réception, dans les délais, des corrections demandées selon l'article 11.2) du PCT	
10-5	Administration chargée de la recherche internationale	ISA/EP
10-6	Transmission de la copie de recherche différée jusqu'au paiement de la taxe de recherche	

RÉSERVÉ AU BUREAU INTERNATIONAL

11-1	Date de réception de l'exemplaire	
	original par le Bureau international	
	original par le Barcaa international	